



DIOCÈSE D'ÉVRY
CORBEIL-ESSONNES

SECTEUR PASTORAL DE LIMOURS

BAPTÊME DES PETITS ENFANTS



Je suis venu pour que vous
ayez la vie et la joie !

Lettre aux parents habitant le secteur pastoral de Limours

Chers parents, vous demandez à l'Eglise le baptême pour votre enfant.

Afin que vous puissiez mieux découvrir le don que Dieu va lui faire et préparer la célébration religieuse, il importe que vous participiez à trois réunions et à une messe d'accueil :

- **La première réunion** permet de découvrir la relation que Jésus-Christ va initier avec votre enfant pour l'entraîner dans une vie nouvelle. Quelle est cette vie ? Quel est le rôle de l'Eglise ? Quelle est votre responsabilité et celle des parrain et marraine que vous avez choisis ?
- **La messe d'accueil** sera l'occasion de présenter votre enfant aux chrétiens de votre paroisse.
- **La seconde réunion** permet de réfléchir à ce qu'est un sacrement, et particulièrement à approfondir le sens des symboles du baptême.
- **La troisième réunion** est une rencontre avec le célébrant pour finaliser la célébration du baptême.

Les deux premières réunions sont communes aux quinze paroisses du secteur pastoral ; Elles se tiennent à la salle paroissiale de Briis-sous-Forges, 9 rue de l'Orme Maillard, de 20h30 à 22h30.

Afin d'en faciliter le déroulement, nous conseillons vivement aux parents de faire garder leurs enfants.

EXEMPLE DE CALENDRIER DES SESSIONS DE PREPARATION 2017-2018 à cocher et à compléter

(VOUS RECEVREZ LE DOCUMENT A JOUR A L'ACCUEIL LORS DE L'INSCRIPTION)

Célébration des baptêmes	1 ^{ère} réunion	Messe d'accueil (date heure église du lieu d'habitation)	2 ^{ème} réunion	3 ^{ème} réunion ¹ (date heure adresse)
Avril et mai 2018	Me 7 mars 2018		Me 14 mars 2018	
Juin 2018	Me 2 mai 2018		Me 16 mai 2018	
Juillet août septembre 2018	Me 30 mai 2018		Me 6 juin 2018	

¹Prendre rendez-vous avec le célébrant par téléphone **après** la première réunion.

Les trois réunions et la messe d'accueil forment un parcours d'ensemble qui est à suivre en totalité. La participation des deux parents est vivement souhaitée. S'ils le désirent et s'ils le peuvent, parrain et marraine seront les bienvenus. Pensez à apporter ce dossier, et surtout cette feuille qui y sera complétée (nom et téléphone du célébrant).

La date que vous choisissez pour le baptême détermine la session à laquelle vous allez participer ; Veillez donc à choisir la date du baptême en fonction de vos disponibilités pour les dates de préparation !

En cas d'absence imprévue à une réunion, nous vous prions de bien vouloir prévenir dès que possible la secrétaire des baptêmes. Il serait en effet dommage que la célébration doive être reportée. Nous rechercherons ensemble une solution, dans la mesure de nos possibilités...

Merci d'apporter à l'occasion des deux premières réunions les documents suivants² :

- ❖ **Les certificats de baptême du parrain et de la marraine** (*ceux-ci les demanderont à l'accueil de la paroisse où ils ont été baptisés. Si un baptême a été célébré dans l'une des paroisses du Secteur de Limours, il suffira de nous communiquer le lieu et l'année*),
- ❖ **Le livret de famille catholique** que vous avez peut-être reçu si vous vous êtes mariés à l'Eglise,
- ❖ **L'offrande** que vous souhaitez faire à l'Eglise,

Conseil : Commencez à collecter ces documents dès l'inscription de votre enfant, le temps passe très vite... Et l'expérience montre que chaque année, à cause de délais imprévus, quelques familles se trouvent en difficulté au dernier moment. (Et nous aussi car nous avons besoin d'un peu de temps pour préparer les registres...).

Petit rappel concernant le choix du parrain et de la marraine :

Ce choix est important et doit idéalement tenir compte de leur foi et de leur vie chrétienne, dont ils acceptent de témoigner auprès de votre enfant ;

Sauf autorisation du prêtre, ils doivent avoir 16 ans accomplis à la date du baptême.

L'un des deux au moins doit être baptisé. Si l'autre ne l'est pas, il recevra le titre de Témoin.

Demande de bénédiction d'une médaille :

Seules les médailles de nature religieuse pourront être bénies à l'issue de la célébration.

Tout sacrement est un don gratuit de Dieu

Traditionnellement, la demande d'un sacrement est une occasion pour les chrétiens de participer à la vie matérielle de l'Eglise : revenus des prêtres, entretien des bâtiments, etc...

Actuellement, l'offrande demandée par le diocèse à l'occasion d'un baptême est de 80 €.

Cela étant, n'hésitez pas à ajuster votre don en fonction de vos moyens. Sachez toutefois que l'Eglise ne bénéficie d'aucune subvention et ne peut compter que sur la générosité des chrétiens, sur votre générosité, pour continuer sa mission au service de tous.

LE BAPTÊME

Date de la célébration : à h

En l'église de :

:

Bonne préparation spirituelle (et administrative...) et beau baptême !

Corinne POSS, Secrétaire des baptêmes
9, rue de l'Orme Maillard, 91640 Briis-sous-Forges
Tel : 06 15 15 61 88
(Corinne.poss@wanadoo.fr)

² **Si le baptême est célébré ailleurs** que dans le secteur pastoral de Limours :

- Vous nous transmettez les documents, sauf ceux indiqués **en jaune**, que vous apporterez à la paroisse du baptême.

- Merci de nous remettre aussi :

- Un chèque de 20 € pour les frais de dossier. (Ordre : ADECE Secteur Limours)

- Une enveloppe timbrée à l'adresse de cette paroisse, pour l'envoi de l'autorisation de célébrer le baptême en dehors de votre secteur pastoral. Cette autorisation vous sera accordée à l'issue des deux premières réunions de préparation.